

Des inquiétudes sur les compteurs Linky

SABLONS-SUR-HUISNE

Publié le 19/12/2016



Les participants ont écouté avec attention les explications détaillées de Michel Bizard. © Bansard Muriel

Près d'une centaine de personnes ont répondu à l'invitation du Collectif Perche citoyen pour en savoir plus sur les nouveaux compteurs Linky dont l'installation a commencé autour de Mortagne au Perche, vendredi soir.

C'est Michel Bizard, maire de Meaucé, qui a présenté l'historique et la problématique de ces compteurs "communicants". Il fait partie d'une des 300 communes à avoir pris une délibération contre ces compteurs. « C'est un devoir de prendre nos responsabilités face à des équipements coûteux et dangereux ».

« Une menace pour notre vie privée »

Une des inquiétudes mises en avant par les détracteurs « est la crainte des effets nocifs des ondes électromagnétiques générées par signaux transmis par les courants porteurs (CPL) qui ont été classés "cancérogènes possibles" par l'OMS ». Michel Bizard a ajouté : « Il y a aussi une menace pour notre vie privée qui pourra être enregistrée à distance. Il y

a un risque de transfert des données vers des centralisateurs, avec de possibles exploitations commerciales des informations ».

Et d'ajouter : « Suite aux incidents rapportés, les communes ne peuvent pas prendre la responsabilité de ces compteurs qui ne diminueront pas les factures des utilisateurs. »

En Normandie, les villes de Caen, Gonneville sur Mer et Nojeon-en-Vexin se sont positionnées contre l'implantation des compteurs Linky.

Le 2 septembre 2016, le conseil municipal de Sablons-sur-Huisne a pris une délibération s'opposant à l'installation de ces compteurs sur la commune, rejoignant les 300 communes qui se sont fait connaître sur un site spécifique (<http://refus.linky.gazpar.free.fr/>).

« Les agents continuent leurs installations. C'est un long combat qui s'annonce », a conclu le maire, invitant les citoyens à agir pour défendre leur qualité de vie.

Muriel Bansard

SABLONS-SUR-HUISNE